

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



La Région soutient les territoires ruraux avec **ENVI**

« Espaces nouveaux, villages innovants »

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr

Édito

Agir avec, pour et dans les territoires ruraux

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France. Près des 2/3 de sa population vit à la campagne. Ici, la ruralité n'est pas une marge, elle est une force humaine, sociale, économique, culturelle. Une richesse que nous soutenons pleinement. La Région agit ainsi concrètement, massivement, durablement, pour accompagner les dynamiques locales. Car les besoins sont aussi divers que les territoires eux-mêmes.

Avec le programme ENVI (**Espaces nouveaux villages innovants**), ce sont près de 600 projets communaux co-conçus avec les habitants qui ont pu voir le jour. Lieux de vie, d'échange, de culture, d'alimentation ou de transition écologique, ces projets transforment les villages en recréant du lien entre habitants. Cette plaquette vous présente le fonctionnement et les avantages d'ENVI, et donne à voir des exemples concrets de réalisations dans les villages.

La Région accompagne également les territoires ruraux avec le dispositif **Centralités rurales en Région (C2R)**, qui épaulle 126 **bourg-centres** pour redynamiser commerces, espaces publics et logements, avec **50 millions d'euros**. Les contrats « **Territoires en action** » (TEA) soutiennent aussi vos projets locaux, selon le degré de fragilité du territoire et notre principe du « **donner plus à ceux qui ont moins** ». L'appui à la ruralité passe aussi par le programme **LEADER**, doté de **40 millions d'euros de fonds européens**.

Au-delà du financement, nous soutenons l'action locale en facilitant le **montage des projets**. Outre les 70 postes d'ingénierie que nous cofinançons sur le territoire, nos agents régionaux sont présents pour écouter, conseiller, co-construire avec vous. **L'intelligence du territoire**, c'est d'abord celle des femmes et des hommes qui y vivent et y agissent.

Ce dispositif ENVI est donc l'un des atouts à votre disposition pour vos projets. Des projets portés par celles et ceux qui font battre le cœur de la Bourgogne-Franche-Comté.

Eric HOULLEY

Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge de la Cohésion territoriale, de la Politique de la ville, des Ruralités, des Parcs naturels régionaux & du CPER



ENVI

Un soutien aux actrices et acteurs ruraux engagés pour le vivre ensemble dans leur commune

Le dispositif ENVI - « Espaces Nouveaux, Villages Innovants » permet de financer des projets situés sur une commune de moins de 2 000 habitantes et habitants.

Il permet de soutenir :

- ▶ des projets d'animation et de concertation favorisant l'implication des acteurs locaux dans la vie locale. La subvention est plafonnée à 8 000 € (jusqu'à 80 % du montant total du projet) ;
- ▶ des projets d'investissement ayant fait l'objet d'une démarche participative (concertation et/ou une co-construction) : projets de rénovation, d'aménagement de bâtiments, d'aménagement d'espaces publics, projets d'expérimentations, etc. La subvention est plafonnée à 50 000 € (jusqu'à 70 % du montant total du projet).

Il est destiné aux :

- ▶ collectivités locales ou groupements de collectivités ;
- ▶ associations ou structures coopératives (SCIC, SCOP).

C'est aussi :

- ▶ un accompagnement technique personnalisé pour aider à faire émerger et à mettre en oeuvre les projets ;
- ▶ un comité d'engagement qui examine les demandes. Il est composé de personnes élues à la Région et représentantes de la société civile. Il rend un avis et propose un montant de subvention (selon les critères du règlement d'intervention).

Depuis 2017, près de **600 projets** ont été accompagnés par la Région grâce à ENVI, pour un montant total de **12,5 millions d'euros**.

Découvrez-en quatre qui illustrent bien les possibilités offertes par le dispositif.

ENVI vous accompagne...

...pour penser l'avenir de votre village



Le village : Chissey-en-Morvan (71), 295 habitantes et habitants

Le projet : S'inspirant d'un bourg proche, le conseil municipal a souhaité se faire accompagner pour structurer sa démarche de revitalisation en mettant la concertation au cœur du projet. Pour ce faire, la commune a bénéficié d'un accompagnement par les CAUE 58 et 71 qui a pris la forme d'une résidence architecturale et paysagère.

Financement régional via ENVI : 6 000 €



Pascal POMMÉ

Maire de Chissey-en-Morvan

Que vous a apporté cet accompagnement ?

« Des idées, on en a plein ! Le problème, c'est choisir, en partant des habitants, de leur vision de leur village, de leurs envies pour l'avenir. Les architectes nous forcent à prendre du recul, nous donnent des idées de transformation de lieux que nous n'avions pas pensé à investir. Ils apportent un éclairage nouveau et enrichissant sur notre village. Les prochains ateliers vont aider à faire émerger des projets, se projeter. Ensuite, il va nous falloir prendre le temps pour les réaliser, monter les dossiers, trouver des financements. Nous sommes dans un temps long ! »



ENVI vous accompagne...

...pour mettre les habitantes
et habitants au cœur
de vos projets



Le village : Leuglay (21), 323 habitantes et habitants

Le projet :

Dans ce village actif et engagé pour le maintien de ses commerces, le conseil municipal a souhaité transformer la place Saint Martin en véritable « cœur de village » : un espace arboré propice aux rencontres et aux loisirs. Le projet a été précédé d'une démarche de concertation : la parole a été donnée aux habitantes et aux habitants, commerçants, enfants du village, touristes et associations locales pour cerner au mieux leurs aspirations, besoins et intérêts communs. Cette étape a permis d'établir un diagnostic d'usages, de récolter les envies et enfin d'esquisser collectivement un scenario d'aménagement. Un travail collectif qui a donné naissance à un projet d'aménagement exemplaire 100% désimperméabilisé !

Financement régional :

170 000 €

dont 6 000 € au titre d'ENVI pour
la démarche de concertation

Isabelle JOUNOT

Conseillère municipale de Leuglay

Pourquoi cette démarche de concertation ?

La place de centre du village est l'espace des habitants. Il était donc assez évident de passer par cette phase de co-construction avant son réaménagement, pour permettre une bonne appropriation de l'espace, répondre aux envies du plus grand nombre.

De quel accompagnement avez-vous bénéficié ?

Nous avons bénéficié dès le début d'un appui technique du CAUE. La communauté de communes a été très soutenante. Nous avons bénéficié d'un accompagnement important de la Région, dès les premières réunions : sur le plan politique, mais également technique. Nos interlocuteurs ont été très réactifs, aidants, tout au long du projet. En tant que petit conseil municipal d'une petite commune rurale, pas forcément habitués aux démarches de montage de dossier, cet appui a été rassurant et confortable. Nous n'aurions jamais porté un tel projet sans les financements d'accompagnement, qui sont assez rares.



ENVI vous accompagne...

...pour faire émerger de nouveaux projets avec les acteurs et actrices de votre commune



Le village : Etouvans (25), 824 habitantes et habitants

Le projet :

Dans ce village dépourvu de commerce et de service, des habitantes et habitants ont souhaité, dès 2019, monter un café-épicerie associatif, pour recréer du lien. Le projet s'appuie sur la réhabilitation d'une ancienne ferme en plein cœur du village. Les premiers travaux ont été réalisés sous forme de chantier participatif. Le lieu sera tenu par les bénévoles de l'association habilités et proposera des services de proximité : soirées concerts, expositions, jeux, etc.

Financement régional via ENVI : 39 000 €



Xavier BARTOLO

Maire d'Etouvans

Comment se déroule le projet ?

Le chantier a démarré, une vingtaine de bénévoles est mobilisée, de 30 à 80 ans, de différents métiers, qui viennent apporter leurs compétences et leur motivation. Il y a tout à faire ! Nous avons mis en place un groupe Whatsapp pour organiser les choses, fixer les étapes. Ce qui motive vraiment les habitants, c'est d'avoir ce lieu de café-épicerie. Il y a une vraie attente, car autour, il n'y a rien, à part un petit magasin dans le village d'à côté.

Avez-vous perçu des changements dans le village depuis le lancement du projet ?

Le chantier met déjà de la vie : les gens se rencontrent, boivent un coup, mangent ensemble. Cela suscite un intérêt positif et bienveillant, les gens voient que ça bouge, et beaucoup sont prêts à donner de leur temps pour faire vivre le lieu.



ENVI vous accompagne...

...pour associer vos habitantes et habitants dans la mise en œuvre de vos projets



Le village : Mélisey (70), 1 643 habitantes et habitants

Le projet :

Désireux de lutter contre le réchauffement climatique et de rendre la cour plus respirable et plus joyeuse, l'association de parents d'élèves « Les Mômes des 1000 étangs », la communauté éducative de l'école primaire du village et la Mairie ont souhaité végétaliser et valoriser la cour d'école. Objectifs : créer de nouveaux bosquets d'arbustes, des massifs de fleurs, des haies, transformer le potager et verger communal, actuellement à l'abandon, en jardin participatif. Pour la partie décoration, des personnages célèbres seront représentés sur les murs, sous forme de fresques. Une ouverture plus large des espaces aux habitants du village est prévue à certains moments de l'année.

Financement régional via ENVI : 21 500 €



Isabelle LAROCHE

Présidente de l'association « Les Mômes des 1000 étangs »

« Des ateliers sont prévus dès la rentrée 2025-26 pour décorer et végétaliser la cour d'école, associant les enseignants, les enfants, des artistes et une naturaliste. L'objectif : que l'école se marie mieux avec une ville qui va se moderniser et se végétaliser. Avec ce projet, nous contribuons à aller dans le bon sens, et grâce au financement ENVI, les choses avancent ! »

GUIDE DES AIDES



Pour en savoir plus
sur le dispositif ENVI



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE